LA RÉUNIFICATION FAMILIALE

Une stratégie de développement communautaire durable?

RÉSUMÉ

Les régions rurales font face à des défis de taille en voulant utiliser l'immigration pour contrecarrer les conséquences démographiques, économiques, sociales et politiques de la dépopulation progressive. Bien que l'immigration soit perçue comme un remède face à ce fléau de plus en plus présent à l'intérieur des communautés, les stratégies à adopter ne peuvent aucunement être transversales et doivent tenir compte des particularités de chaque région. Pour le Carrefour d'immigration rurale inc., la réunification familiale constitue une stratégie permettant non seulement d'accueillir des personnes immigrantes, mais d'en attirer par la présence des réseaux ainsi créés. Une stratégie offrant aussi beaucoup de possibilités pour compenser, en partie, les manques présents dans les communautés rurales minoritaires.

CAROLE MARIE FOURNIER ET JUAN MANUEL TORO LARA

Carole Marie Fournier est une agente de projets et de recherche en interculturel au Carrefour d'immigration rurale inc. à Saint-Léonard, Nouveau-Brunswick. Elle est responsable de l'analyse des besoins communautaires en plus de développer, livrer et évaluer des activités et/ou interventions de sensibilisation, de formation et de gestion de la diversité culturelle dans la région du Madawaska. Juan Manuel Toro Lara est chargé de projets en interculturel au Carrefour d'immigration rurale inc., à Saint-Léonard, Nouveau-Brunswick. M. Toro est le responsable de l'accueil, de l'établissement et de l'intégration des personnes immigrantes dans la région du Madawaska.

De l'immigration urbaine à l'immigration rurale

Le taux d'immigration ne cesse de s'accroître dans les grands centres urbains alors que plusieurs régions rurales constatent la diminution considérable de leur population. Les provinces de l'Atlantique ont reçu 3 454 nouveaux arrivants en 2004 (Citoyenneté et immigration Canada, 2004), chiffre qui représente seulement le 1,4 % du total d'immigrants reçus au Canada dans la même année. En fait, l'ensemble des provinces de l'Atlantique a perdu 48 035 habitants entre les années 1996 et 2001 (Statistiques Canada, 2001).

Plus particulièrement, le Nouveau-Brunswick est l'une des provinces les moins peuplées de personnes immigrantes au Canada. Pour 729 498 habitants, seulement 806 personnes immigrantes furent accueillies en 2001 dans cette province (Citoyenneté et immigration Canada, 2004). Il va sans dire que ce nombre est très loin de combler les pertes de personnes dues au vieillissement de la population, à la dénatalité accrue, aux migrations de sorties, à l'exode des jeunes et à la non-rétention des immigrants, eux-mêmes, ne restant pas toujours dans leur province d'accueil. Cette baisse démographique étant présente dans plusieurs zones à travers le pays, éveille l'urgence chez plusieurs acteurs sociaux, économiques et politiques afin de poser des actions dans leur communauté pour arriver à contrer ce phénomène de dépopulation et garantir l'avenir de ces régions.

Il est clair que l'adoption d'une stratégie migratoire doit être véhémente si on veut atteindre des objectifs démographiques visant à combler les manques dans les régions rurales et semi-rurales.

Développement communautaire durable

Le Carrefour d'immigration rurale inc. (CIR) situé à Saint-Léonard au Nouveau-Brunswick, comme bien d'autres organismes travaillant dans le développement communautaire de leur collectivité, veut profiter des bienfaits de l'immigration en essayant d'enrayer au maximum les défis et enjeux qu'elle suscite. Le CIR se voit comme l'instigateur local et régional d'un projet d'immigration durable dans des régions rurales francophones hors Québec. L'expertise que le CIR développe actuellement dans la municipalité de Saint-Léonard, dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, ainsi que dans des sites satellites à l'Île-du-Prince-Edouard et au Yukon commence à montrer des résultats intéressants. Pour ce faire, le CIR se veut un promoteur de l'immigration dite « responsable », qui vise non pas l'établissement d'un grand nombre d'immigrants à la fois, qui serait au détriment d'une intégration plus ou moins réussie, mais plutôt l'inverse. Il est évident que nombreuses sont les actions qui doivent être entreprises de façon à assurer ce type d'intégration réussie.

Parmi celles-ci, le CIR aspire à faire dans son programme d'intervention sociale du cas par cas avec chacune des nouvelles familles ou personnes immigrantes qui utilisent ses services. Ceci afin de leur venir en aide dans la recherche d'un emploi qui répond, au mieux, à leurs besoins et compétences, de même que d'assurer des ressources dans l'apprentissage de la langue française, dans la participation sociale, etc. De la même façon, celui-ci pose des actions au sein de sa communauté dans le but de faire du renforcement des capacités communautaires. Ceci a pour but d'augmenter la capacité de sa communauté à accueillir et à intégrer des personnes immigrantes en faisant des interventions et des

activités de sensibilisation, de formation et de gestion de la diversité culturelle auprès de divers publics. De même, le CIR prend beaucoup de temps pour créer des partenariats qui constituent la clef garantissant l'implication importante des fournisseurs de services de la part du gouvernement, aspect qui a été sensiblement négligé dans d'autres expériences migratoires du même genre partout au pays. Il a aussi entrepris récemment un projet ayant pour but de développer une stratégie de services d'établissement pour les personnes immigrantes dans huit autres régions francophones au Nouveau-Brunswick. Bien entendu, toutes ces initiatives locales visent un développement durable puisqu'elles envisagent l'enracinement et la sédentarisation de chaque nouveau voisin.

Il est évident que malgré ces initiatives, plusieurs enjeux et défis demeurent, et touchent tout particulièrement les régions rurales et semi-rurales du Canada. D'autant plus que certaines caractéristiques de ces régions rurales, dont la question de la minorité francophone pour le Nouveau-Brunswick, l'homogénéité parmi les habitants, la tendance assimilationniste, la grande distance à parcourir pour accéder aux services, la moindre disponibilité de ressources, etc., apportent des défis particuliers qui exigent des réponses spécifiques.

Pour le CIR, permettre la réunification familiale, même si elle ne garantit pas une rétention des immigrants, assure en partie une longévité de passage des familles immigrantes au sein de la communauté, la question de la rétention étant au cœur des défis des communautés rurales.

Une stratégie – la réunification familiale

D'ores et déjà, la question se pose : « Comment favoriser une intégration réussie à l'intérieur de petites communautés ayant une quantité innombrable de défis à relever? » Il est évident que même si l'emploi demeure au cœur des raisons qui pousse les personnes immigrantes à rester ou non dans un lieu (Simard, 2003; Vatz Laaroussi, 1999, 2002, 2004; Lenoir-Achdjan, 2001, en cours; voir Vatz Laaroussi, 2004), celui-ci n'est pas le seul critère. Le fait de se sentir comme partie intégrante dans la communauté joue aussi beaucoup dans le choix d'un établissement à long terme. Permettre ainsi aux familles ou personnes immigrantes d'être entourées des leurs, à notre avis, augmente les chances que ceux-ci en viennent à rebâtir un avenir qui ressemble, en toute modestie, à un chez soi lointain.

Apports et enjeux de cette stratégie

Pour le CIR, permettre la réunification familiale, même si elle ne garantit pas une rétention des immigrants, assure en partie une longévité de passage des familles immigrantes au sein de la communauté, la question de la rétention étant au cœur des défis des communautés rurales. De toute façon, la décision finale de partir ou de rester appartient toujours à la personne et non à la communauté d'accueil, même si celle-ci s'efforce de mettre toutes les conditions en place pour bâtir un climat accueillant, chaleureux et propice à l'épanouissement.

Il apparaît intéressant de favoriser la réunification familiale, car elle permet de réaffirmer les réseaux familiaux. Ceci s'avère souvent nécessaire étant donné que l'étanchéité des réseaux d'immigrants et des réseaux locaux est peu présente en région (Vatz Laaroussi, 2004). C'est en établissant ainsi des réseaux familiaux et communautaires, avec des personnes de la localité, que sera favorisée l'intégration sociale, linguistique et culturelle des immigrants par une participation plus active dans la communauté. Que ce soit par l'entremise de jumelages, de groupes d'aide aux immigrants, d'activités culturelles ou autres. Il existe l'espoir que la formation d'un réseau primaire, dans l'éventualité d'une présence importante des membres appartenant à la même communauté culturelle, favorisera l'intégration collective à l'ensemble de la population et l'épanouissement de la personne immigrante dans un milieu qui lui ressemble. Il reste à savoir qu'un réseau bien établi sera la nouvelle garantie pour que les personnes immigrantes, commencent tranquillement à bien vouloir profiter de la qualité de vie offerte par les milieux ruraux. Ces réseaux permettront aussi d'assurer un meilleur soutien entre familles. Enfin, une meilleure intégration de façon globale est susceptible d'avoir des impacts au niveau de l'enracinement à long terme. Il est évident que ce type de réseau local est par la suite en mesure d'apporter, à travers les réseaux nationaux et transnationaux, la mobilité de d'autres personnes immigrantes au sein de la région. Une personne immigrante épanouie stimulera l'immigration de d'autres personnes au sein de la région dont elle fait partie. Dans le même ordre d'idée, la masse de personnes immigrantes étant souvent peu probable, voire même peu réaliste en région, n'est-il pas mieux de considérer recruter des personnes immigrantes provenant de culture ou de réseaux sensiblement homogènes ? D'autant plus que les communautés francophones ancrées dans le biculturalisme, tel que le Nouveau-Brunswick, craignent le discours de la diversité par peur de perdre quelque chose. Celle-ci ayant longtemps lutté pour la reconnaissance des droits linguistiques (Belkhodja, 2005).

Du côté provincial, la réunification familiale permet une diminution de l'investissement provincial dans les missions à l'étranger, et ce, dans le cadre du programme des candidats de la province. Les réseaux transnationaux des familles se voient une source facilitatrice au niveau du recrutement à l'international, puisqu'ils peuvent suggérer de nouveaux candidats qui répondent aux profils recherchés par la province. Toutefois, cette stratégie soulève un enjeu

de taille en ce qui concerne l'intégration économique de la personne immigrante, et donc, de la redynamisation économique de la région. Nous n'avons qu'à penser aux cas de réunification familiale impliquant des enfants, des parents et des grands-parents qui sont plus susceptibles d'être un poids pour l'économie plutôt qu'un apport substantiel. À noter que ceci n'enlève rien aux apports socioculturels. De plus, cette stratégie permet de diminuer des procédures par la diminution du nombre d'intervenants traitant les dossiers qui passent directement par le fédéral. D'autre part, cette approche diminuera l'implication des instances provinciales dans les dossiers d'immigration, ce qui ne s'avère pas nécessairement positif dans le cas du Nouveau-Brunswick, étant une province qui veut de plus en plus favoriser ce phénomène.

Du point de vue des milieux minoritaires francophones, il est intéressant de promouvoir initialement l'immigration de personnes francophones ou francophiles, et ce, afin de perpétuer l'usage de la langue française. D'autant plus que les nombres que les communautés francophones comptent pour moins d'un quart du volume de personnes immigrantes reçues chaque année comparativement aux communautés allophones. Ainsi, l'immigration francophone hors Québec demeure un phénomène assez limité. Seulement 3,1 % (Citoyenneté et Immigration Canada, 2003) des personnes immigrantes à l'extérieur du Québec seraient d'expression française. Toutefois, vouloir augmenter le taux de population francophone ne signifie pas que c'est toujours possible de faire de l'immigration francophone. Pour cette raison, il est important de prioriser l'apprentissage de la langue ainsi que la possibilité d'une éducation francophone par chacun des immigrants accueillis.

Questionnement en suspens

Nombreux sont les avantages semblant ressortir de cette stratégie de recrutement. Toutefois, nous devons nous questionner à savoir si le fait d'utiliser la réunification familiale, ou de membres de la même communauté, n'aura pas comme impact de créer des communautés culturelles qui, en voulant être autosuffisante, n'interagiront plus avec la communauté d'accueil; phénomène présent dans les grands centres urbains. De plus, les caractéristiques des milieux ruraux tels que leur homogénéité, les attentes au niveau économique, le manque de ressources et d'accessibilité aux services, etc., obligent celles-ci à établir des paramètres sélectifs et « responsables » au niveau du recrutement. Nous devons ainsi nous questionner face à la légitimité de ces choix. Nous considérons ainsi qu'il n'est pas simple de parler de stratégie de recrutement, et ce, même si nous priorisons la réunification des familles comme stratégie. Celle-ci doit tenir compte de toutes les réalités mentionnées ou non ainsi que des particularités de chaque municipalité, d'où l'impossibilité de générer une stratégie de recrutement transversale. Pour ces diverses raisons, la discussion est encore ouverte sur la stratégie à développer dans les milieux ruraux. Un questionnement qui se doit d'être posé non seulement par les organismes en milieux ruraux, mais aussi par les décideurs politiques, les acteurs sociaux, les chercheurs, etc.

Références

Belkhodja, C. (2005, printemps). Le défi de la régionalisation en matière d'immigration : l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick, *Thèmes Canadiens. L'immigration et les intersections de la diversité*, 76-79.

Citoyenneté et Immigration Canada, (2003). Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Gouvernement du Canada.

Citoyenneté et Immigration Canada, (2004). *L'observateur*. [Internet]. Disponible : www.cic.gc.ca

Statistique Canada, (2001). *Recensement de la population 2001*. [Internet]. Disponible : www.statcan.ca

Vatz Laaroussi, M. (2004, novembre). *Immigration en région : condition formelles et informelles de réussite*. Communication présentée à la Conférence de Métropolis Atlantique, Halifax.